



Logistique - Superviseur en entrepôt

DETAILS SUR LA FORMATION

**Certificat d'apprentissage
superviseur en entrepôt**

Prix: 70 euros par an

Durée: 3 ans

**Pratique en entreprise
obligatoire**

**Plus d'informations :
0800 85 210 -
info@efp.be**

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation,
tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans

Formation en apprentissage

Description

Un métier d'avenir pour des jeunes dynamiques

Ta mission de superviseur en entrepôt consiste à coordonner et à superviser les activités de magasinage, d'une part et, d'autre part, à gérer les relations internes et externes liées à ta fonction.

C'est un métier actif, qui demande à la fois de la méthodologie et du people management. Ton rôle est central dans l'organisation de l'entreprise, car tu es l'acteur qui coordonne les actions permettant la bonne gestion du flux des marchandises au sein de l'unité logistique.

Journée type

En tant que superviseur en entrepôt, tu travailles sous la responsabilité du responsable en entrepôt et plateforme.

Tu coordonnes les activités de magasinage. Tu supervises l'équipe des magasiniers et gère les relations internes et externes. Tu peux participer à la réalisation des opérations de magasinage et tu es responsable d'une équipe de magasiniers.

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :

- Travailler comme magasinier dans une entreprise ou une administration dans un premier temps pour ensuite accéder à un poste lié à ta spécialisation
- Continuer ta formation au niveau chef d'entreprise pour améliorer encore d'avantage tes connaissances et tes pratiques du métier choisis

Qualités

Quelles qualités dois-tu posséder pour être superviseur en entrepôt ?

Tu dois être résistant au stress, disponible, avoir le sens du service et l'esprit d'équipe, être ouvert d'esprit, rigoureux, ponctuel et respecter tes engagements.

Quelles qualités développeras-tu pendant ta formation ?

Tu vas développer ton sens de l'organisation, ton esprit d'analyse, une méthodologie liée à la fonction et un perfectionnement en gestion du temps.

Détails sur la formation

Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- Lundi et mardi (9h00 à 16h30)

Programme

1^{ère} apprentissage (180h) - module magasinier

- Ergonomie (8h)
- Le secteur de la logistique (16h)
- Le flux de marchandises (24h)
- L'entrepôt (32h)
- TICE (40h)
- Le stockage - déstockage - inventaire (44h)
- La préparation des articles (16h)

2^{ème} apprentissage (128h) - module magasinier

- La préservation des produits (24h)
- Le picking ou préparation des commandes (24h)
- La préparation des marchandises pour les expéditions (40h)
- La réception des marchandises livrées (40h)

3^{ème} apprentissage (164h) - modules superviseur en entrepôt et chariots élévateurs

- La fonction de stock (20h)
- La gestion des opérations (56h)
- La communication et gestion d'équipe (14h)
- Le chariot élévateur type gerbeur (4h)
- La conduite du chariot type gerbeur (16h)
- Le chariot élévateur de type frontal (4h)
- La conduite du chariot de type frontal (16h)
- Le chariot élévateur type latéral (4h)
- La conduite élévateur type latéral (20h)

Cours généraux (436h réparties sur les 3 années d'apprentissage)

Commerce, communication, droit, mathématiques.

Organisation de la formation en alternance

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Le contrat d'alternance

Avec l'aide du délégué à la tutelle, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui

accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenti obtient un certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise. Ce titre donne l'accès à la profession (volet professionnel) pour les métiers protégés.